



BÉNÉFICIER D'ACCOMPAGNEMENTS COORDONNÉS POUR :

SE LOGER



ÊTRE PARENT



SE SOIGNER



TRAVAILLER



APPRENDRE ET
SE FORMER



SE DÉPLACER



PROFITER DE SON
TEMPS LIBRE



CONTINUER À VIVRE
CHEZ SOI



ÊTRE PROTÉGÉ ET FAIRE
VALOIR SES DROITS



RÉPERTOIRE

SAVS

SAMSAH

EN GIRONDE

RÉALISÉ PAR LE COPIL
M.A.I.S RÉGION AQUITAINNE

JUILLET 2020

M.A.I.S



Sommaire

PRÉSENTATION	3
QU'EST-CE QU'UN SAVS ?	
QU'EST-CE QU'UN SAMSAH ?	
COMMENT INTÉGRER UN SAVS OU UN SAMSAH ?	
SAVS / SAMSAH DÉPARTEMENT ET BORDEAUX MÉTROPOLE.....	4
SAVS / SAMSAH BORDEAUX MÉTROPOLE (suite) ET HORS MÉTROPOLE.....	5
SAVS / SAMSAH HORS MÉTROPOLE (suite) ET ALENTOURS.....	6
SAVS / SAMSAH ALENTOURS EN GIRONDE.....	7
SAVS / SAMSAH CARTE DES ÉTABLISSEMENTS À BORDEAUX MÉTROPOLE.....	8
SAVS / SAMSAH CARTE DES ÉTABLISSEMENTS EN GIRONDE.....	9
LÉGENDES.....	10
CONTACTS.....	11
REMERCIEMENTS.....	12



Extrait du décret n° 2005-223 du 11 mars 2005 qui fixe les modalités d'intervention des SAVS et SAMSAH.

QU'EST-CE QU'UN S.A.V.S ?

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Les **SAVS** ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque usager, les services organisent et mettent en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :

- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;

- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés ; Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social ;
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion ;
- Un suivi éducatif et psychologique.

comment intégrer un SAVS ou un SAMSAH ?

Pour intégrer un SAVS ou SAMSAH, il faut avoir une notification de décision délivrée par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), instance de la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Cette notification est fixée pour une durée d'accompagnement qui peut être renouvelable en fonction des besoins de la personne.

Vous pouvez vous rapprocher de la MDPH (voir contact p.11), d'un SAVS, d'un SAMSAH, ou de la MDSI de votre secteur pour être aidé à remplir un dossier de demande.

Une fois cette notification obtenue, il vous appartient de vous rapprocher du service proposé par la MDPH, pour lancer la procédure d'admission qui est différente suivant les services.

QU'EST-CE QU'UN S.A.M.S.A.H ?

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Les **SAMSAH** mettent en œuvre les mêmes prestations qu'un SAVS dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant en plus des prestations de soin.

Ils prennent en charge des personnes adultes handicapées dont les déficiences et incapacités nécessitent :

- Des soins réguliers et coordonnés ;
- Un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Le projet individualisé d'accompagnement comprend tout ou partie des prestations suivantes :

- La dispensation et la coordination de soins médicaux et paramédicaux à domicile ou un accompagnement favorisant l'accès aux soins et l'effectivité de leur mise en œuvre ;
- Un accompagnement et un suivi médical et paramédical en milieu ordinaire de vie, y compris scolaire, universitaire et professionnel.



N°	Nom du service	Association gestionnaire	Territoire d'intervention	Nombre de places	Contacts	Type de service								
1	SAVS APP	APF	Tout le département	150	49 rue Marceau, 33110 Le BOUSCAT Tel : 05 57 22 47 52 Fax : 05 57 22 47 51 Mail : savs.le-bouscat@apf.asso.fr	Spécialisé								
2	SAVS IRSA	IRSA		100	21 avenue de Kaolack 33700 MÉRIGNAC Tel : 05 47 50 12 74 / 06 07 28 99 83 Fax : 05 56 24 72 95 Mail : savs@irsa.fr	Ressource ⁽¹⁾ et spécialisé								
3	SAVS TRISOMIE 21	ASSOCIATION TRISOMIE 21		20	345 avenue d'Arès 33700 MÉRIGNAC Tel : 05 56 68 53 50 Mail : t.cuau@t21aquitaine.fr	Spécialisé								
4	SAVS - SAAP	ADCGP & CATM de la GIRONDE		10	14 rue Peyrefitte, 33190 LA RÉOLE Tel : 05 56 61 24 02 / 07 55 58 73 18	Polyvalent								
1	SAMSAH Autisme Sud Gironde	ADIAPH		10	35 cours Sadi Carnot, 33210 LANGON Tel : 05 56 27 05 40 Mail : samsahsudgironde@adiaph.fr	Spécialisé								
5	SAVS DON BOSCO	INSTITUT DON BOSCO	Bordeaux/ Portes du Médoc/Graves/ Libournais	120	176 rue Achard, 33300 BORDEAUX Tel : 05 56 31 42 72 Mail : savs@institut-don-bosco.fr	Spécialisé								
6	SAVS APAJH	APAJH 33	Bordeaux Métropôle	45	33 avenue de villeméjean, 33600 PESSAC Tel : 05 56 07 42 35 Fax : 05 56 07 42 31 Mail : savs.bordeaux@apajh33.fr	Polyvalent								
7	SAVS INSERCITÉ	RENOVATION		65	71 rue de Doumerc, 33000 BORDEAUX Tel : 05 56 24 42 06 Mail : insercite@renovation.asso.fr	Spécialisé								

Accompagnement contenu dans l'agrément / Accompagnement ne figurant pas dans l'agrément / ⁽¹⁾ Le SAVS ressource intervient en qualité d'organismes spécialisé auprès des autres SAVS de la Gironde.

Service d'accompagnement à la parentalité.



N°	Nom du service	Association gestionnaire	Territoire d'intervention	Nombre de places	Contacts	Type de service							
2	SAMSAH ESPOIR 33	ESPOIR 33		49	6 quai de Paludate, 33800, BORDEAUX Tel : 05 56 04 50 16 Mail : secretaire.samsah@espoir33.fr	Spécialisé							●
3	SAMSAH GROUPE SOS SOLIDARITÉ	GROUPE SOS SOLIDARITÉ		30	8 rue du professeur Lavignolle 33300 BORDEAUX LAC Tel : 05 57 99 38 11 Mail : samsah.hs33@groupe-sos.org	Spécialisé	○	●*	○	○	●	●	
4	SAMSAH INTERVALLE	ARI		15	44 rue André Degain, 33100 BORDEAUX Tel : 05 57 97 97 00 Mail : intervalle@ari-accompagnement.fr	Spécialisé							●
5	SAMSAH INTERVALLE ASPERGER	ARI		14	15 rue Fourteau, 33100 BORDEAUX Tel : 05 56 67 35 72 Mail : intervalle-asperger@ari-accompagnement.fr	Spécialisé							●
6	SAMSAH L'ADAPT	L'ADAPT		60	74 rue Georges Bonnac, les jardins de Gambetta, tour 2, 2 ^{ème} étage, 33000 BORDEAUX Tel : 05 56 56 99 90 Fax : 05 56 56 99 97 Mail : samsah33@ladapt.net	Spécialisé					●**	○	
8	SAVS RIVE DROITE	EDÉA		135	29 rue Louis Mondaut, 33150 CENON Tel : 05 56 32 37 21 Mail : contact.savs@edea-asso.fr	Spécialisé	●				●	○	
9	SAVS DÉPARTEMENTAL	ADAPEI DE LA GIRONDE		113	10 rue des Saules, 33130 BÈGLES Tel : 05 33 20 09 30 Mail : savs.departemental@adapei33.com	Spécialisé	●				●	○	

*Handicap en lien avec une pathologie invalidante neurodégénérative / **Handicap en lien avec un traumatisme crânien.

Le SAVS propose des prestations collectives de soutien à la parentalité.



SAVS / SAMSAH HORS MÉTROPOLE ET ALENTOURS

N°	Nom du service	Association gestionnaire	Territoire d'intervention	Nombre de places	Contacts	Type de service							
10	SAVS	APEI du Libournais	Libourne	20	25 rue de l'industrie, 33500 LIBOURNE Tel : 05 57 74 16 55 Mail : savs@apeilib.fr	Spécialisé							
11	SAVS Nord Libournais	APAJH		30	4 bis rue du Maréchal Delattre de Tassigny, 33660 St-SEURIN-sur-l'ISLE Tel : 05 57 69 67 87 Mail : savs-st-seurin@apajh33.fr	Polyvalent							
7	SAMSAH INTERVALLE LIBOURNE	ARI		15	70 rue des Réaux, pav 46 33500 LIBOURNE Tel : 05 57 84 20 95 Mail : intervalle.libourne@ari-accompagnement.fr	Spécialisé							
8	SAMSAH IDB	INSTITUT DON BOSCO	Bordeaux Métropole ; Médoc ; Libourne	30	1 rue des Tilleuls, 33170 GRADIGNAN Tel : 05 47 50 07 80 Mail : samsahdonbosco@institut-don-bosco.fr	Spécialisé							
9	SAMSAH	GIHP Aquitaine	Pessac ; Talence ; Mérignac ; Haillan	12***	436 avenue de Verdun, 33700 MERIGNAC Tel : 05 56 12 39 39 Fax : 05 56 12 37 92 Mail : accueil@gihp-aquitaine.org	Spécialisé							
10	SAMSAH	GIHP Aquitaine		40		Spécialisé							

*** Dans le cadre d'appartement d'entraînement à l'autonomie.

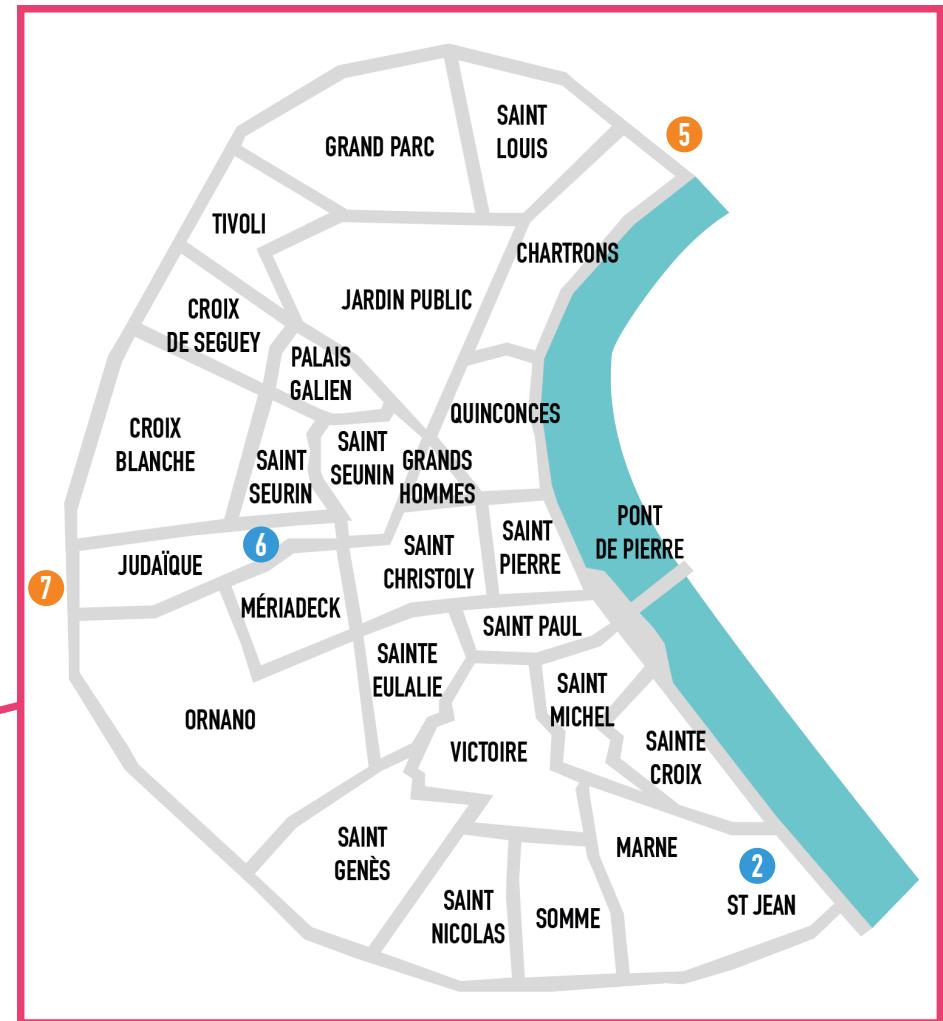
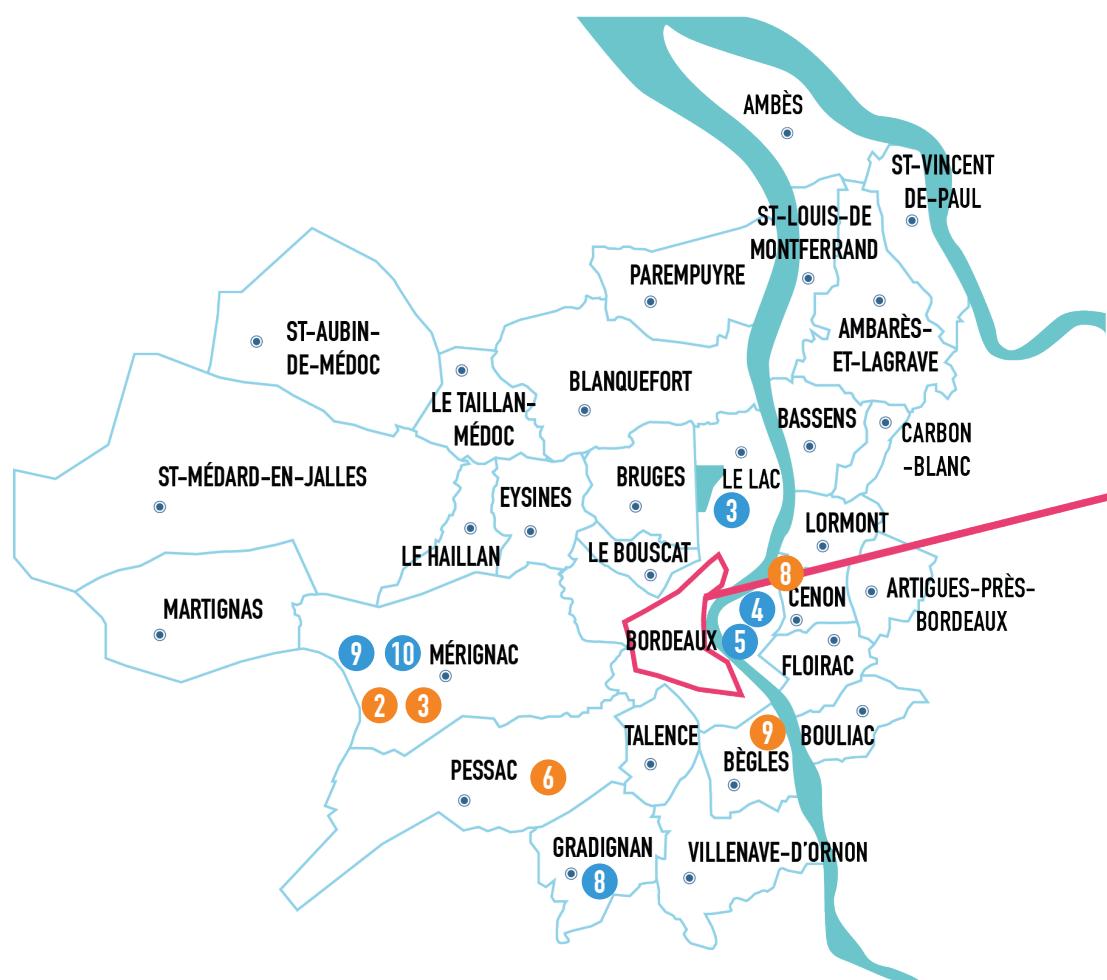


SAVS / SAMSAH ALENTOURS EN GIRONDE

N°	Nom du service	Association gestionnaire	Territoire d'intervention	Nombre de places	Contacts	Type de service								
12	SAVS DÉPARTEMENTAL Sud Gironde Antenne La Réole	ADAPEI DE LA GIRONDE	Haut Entre-deux-Mers	77	21 avenue Gabriel Chaigne, Bureau 9 33190 La RÉOLE Tel : 05 54 05 01 20 Mail : savs.departemental@adapei33.com	Polyvalent								
13	SAVS Sud Gironde Langon	ADIAPH	Bassin d'Arcachon	41	35 cours Sadi Carnot, 33210 LANGON Tel : 05 56 27 05 40 Mail : savspudsudgironde@adiaph.fr	Polyvalent								
14	SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon	GCSMS	Bassin d'Arcachon	52	39 route des lacs 33380 BIGANOS Tel : 05 57 70 70 16 Mail : secretariat@savspoly-ba.com	Polyvalent								
11	SAMSAH	AMSAD	Haute Gironde	30	10 avenue Maurice Lacoste 33920 SAINT SAVIN Tel : 05 57 58 97 33 Fax : 05 57 68 14 39 Mail : samsah@amsad33.fr	Polyvalent								



BORDEAUX MÉTROPOLE





GIRONDE



- 1 - SAVS APF..... p.4
- 2 - SAVS IRSA..... p.4
- 3 - SAVS TRISOMIE 21..... p.4
- 4 - SAAP..... p.4
- 5 - SAVS DON BOSCO..... p.4
- 6 - SAVS APAJH..... p.4
- 7 - SAVS INSERCITÉ..... p.4
- 8 - SAVS RIVE DROITE..... p.5
- 9 - SAVS DÉPARTEMENTAL..... p.5
- 10 - SAVS (APEI)..... p.6
- 11 - SAVS NORD LIBOURNAIS..... p.6
- 12 - SAVS DÉPARTEMENTAL antenne la Réole..... p.7
- 13 - SAVS SUD GIRONDE LANGON..... p.7
- 14 - SAVS POLYVALENT DU BASSIN D'ARCACHON..... p.7

- 1 - SAMSAH AUTISME SUD GIRONDE..... p.4
- 2 - SAMSAH ESPOIR 33..... p.5
- 3 - SAMSAH GROUPE SOS SOLIDARITÉ..... p.5
- 4 - SAMSAH INTERVALLE..... p.5
- 5 - SAMSAH INTERVALLE ASPERGER..... p.5
- 6 - SAMSAH L'ADAPT..... p.5
- 7 - SAMSAH INTERVALLE LIBOURNE..... p.6
- 8 - SAMSAH SAMSAH IDB..... p.6
- 9 - SAMSAH (GIHP AQUITAINE APPARTEMENT)..... p.6
- 10 - SAMSAH (GIHP)..... p.6
- 11 - SAMSAH (AMSA)..... p.7



LES HANDICAPS



- HANDICAP SENSORIEL AUDITIF
Il traduit une perte partielle ou totale de l'audition.



- HANDICAP SENSORIEL VISUEL
Il désigne les troubles liés à la fonction visuelle.



- HANDICAP MENTAL
Il qualifie à la fois une déficience intellectuelle et les conséquences qu'elle entraîne au quotidien (difficultés de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, etc.).



- HANDICAP PSYCHIQUE
Il est caractérisé par une alternance d'états psychiques calmes ou tendus et par des difficultés à acquérir ou à exprimer des habiletés psychosociales, avec des déficits d'attention et des difficultés à élaborer et suivre un plan d'action.



- HANDICAP NEUROCOGNITIF
C'est la conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives (troubles de l'attention, de la mémoire, de l'adaptation au changement, du langage, des identifications perceptives, des gestes etc.). Le handicap cognitif n'implique pas de déficience intellectuelle mais des difficultés à mobiliser ses capacités.



- HANDICAP MOTEUR
Il désigne un ensemble de troubles qui entraînent une perte totale ou partielle de la motricité. Ces troubles peuvent être secondaires à une malformation congénitale, à une anomalie génétique, à un traumatisme ou liés au vieillissement.



- TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE
Les troubles du spectre autistique comprennent un ensemble de troubles complexes du développement du cerveau. Ce terme générique recouvre des troubles tels que l'autisme et le syndrome d'Asperger. Ces troubles sont caractérisés par des difficultés en matière d'interaction sociale et de communication, et par un répertoire d'intérêts et d'activités restreint et répétitif.



CONTACTS



Le M.A.I.S. est une association nationale, créée en 1987, qui regroupe des acteurs concernés par l'accompagnement de personnes en difficulté d'insertion sociale, professionnelle, et en situation d'exclusion: professionnels du champ social, associations, représentants des administrations et institutions publiques, élus, bénévoles...

Les personnes en difficulté d'insertion relèvent du secteur du Handicap, de la Précarité, ou bien de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

En région Aquitaine, le COPIL MAIS (comité de pilotage) se réunit tous les mois. Il est composé de travailleurs sociaux membres du mouvement MAIS, et piloté par un animateur région.

Ces rencontres donnent lieu annuellement à des Journées Régionales de Formation (JRF) et des demi-journées de rencontres.

L'administrateur MAIS région participe à l'ensemble des travaux et rencontres du COPIL.

Pour plus d'informations www.mais.asso.fr

MDPH

Maison
Départementale
des Personnes
Handicapées



MDPH 33

Immeuble du Phénix, 264 boulevard Godard
33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 99 69 00
Fax : 05 56 99 69 50
www.mdph33.fr



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
1 esplanade Charles de Gaulle
CS 71223 - 33 074 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 99 33 33
www.gironde.fr



ARS NOUVELLE AQUITAINE

103b Rue Belleville
33000 BORDEAUX
Tél : 09 69 37 00 33
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/

REMERCIEMENTS

Le Comité de Pilotage M.A.I.S région Aquitaine, à l'initiative de la création de ce répertoire, remercie les différentes Associations qui par leur investissement et leur réponse ont contribué à l'élaboration de ce projet.

Et l'Association EDÉA pour la réalisation technique.



www.edea-asso.fr